



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 septembre 2023

Délibération n° 23C/06/15

Date de convocation :	Nombre de conseillers	
06 septembre 2023		
Date de publication :	Statutaires : 77	Présents : 52
20 septembre 2023	En exercice : 77	Pouvoirs : 13 Votants : 65

Objet : Budget principal pour 2023 : décision modificative n° 1

L'an deux mil vingt-trois, le 14 septembre à 18h30, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Avrechy, sous la présidence de Olivier DE BEULE, président.

Etaient présents :

MM AUDEFROY Xavier (suppléant de M. GIGNON Christophe), BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, MM BAUDUIN Christophe (suppléant de M. DUPONT Didier), BETHELMY Taylor (suppléant de M. DOVERGNE Samuel), BONNEMENT Julien, MME BOULAS-DRETZ Sandrine, CHOQUET Christophe, MMES BOURGOIN Martine, BRUNET Laurette, MM CARRE Christophe, COULON Olivier, MME DA SILVA Isabelle, M. DE BEULE Olivier, MMES DELAMARRE Béatrice, DESMARESCAUX Sabrina (suppléante de M WARME Philippe), MM DEWAELE Bernard, DOISY Hubert, MME DOLLEZ Colette, DUBOUIL Bernard, MME ERCOLANO Magali, MM FARCE Philippe, FOURNIER Alain, GOURDOU Jean-Pierre, GREVIN Régis, MME GRIGNON-PONCE Véronique, MM HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, MMES LACOMBE Isabelle, LARSONNIER Virginie (suppléante de M. DENEUFBOURG Xavier), MM LEDENT Didier, LEFEVRE Philippe, MME LEFEVRE Maryse (suppléante de M. LEFEVRE François), M. LEFEVRE Jean-Charles, MMES LEQUEN Astride, M. MATRON Matthias, MME MOKRI Djamila, MM NAVARRO Julien, NEGI Michaël, PAUCELLIER Hervé, RENAUX André, SAINTE-BEUVE Nicolas SCHNEIDER Christian (suppléant de M. WINDERICKX Jean-Luc), SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, MM THEOPHILE Pascal, VALOIS Eric, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VASSEUR Lydie, VERLEYE Eliane, VINCENT Jocelyne (suppléante de M. MATTE Xavier), M. WAFFELAERT Eric.

Soit 52 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Etaient absents : MMES BENABBAS Stéphanie, MM BIZET Régis, BOURGEOIS Jérôme, CANDELLOT Bertrand, CONVERS Patrick, MME DUPONT Stéphanie, MM GESBERT Laurent, GONTARCZYK Guy, POINSARD Cédric, ROUSSEAU Cyril.

Etaient excusés : MMES VERMEULEN Christèle et WALLON Christine

Ont donné procuration :

MME BONNET Catherine (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BOURGOIN Martine (Saint-Just-en-Chaussée) ;
M. BOURGETEAU Pascal (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BRUNET Laurette (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à MME DOLLEZ Colette à (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME FERNANDES Guylaine (Saint-Just-en-Chaussée) à DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME FLANDRIN Joséane (Tricot) à M. SOETAERT Francis (Tricot) ;
M. FONTAINE Patrice (Le Frestoy-Vaux) à M. HENNON Jean-Louis (Courcelles-Epayelles) ;
M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny) à MME MOKRI Djamilia (Maignelay-Montigny) ;
M. HAMOT Bertrand (Saint-Just-en-Chaussée) à MME DELAMARRE Béatrice (Saint-Just-en-Chaussée) ;
M. LEBRUN Alain (Saint-Martin aux Bois) à M. DE BEULE Olivier (Gannes) ;
M. LEROY Gérard (Ravenel) à M. RENAUX André (Wavignies) ;
M. MICHEL Thierry (La Neuville-Roy) à M. LEFEBVRE Philippe (La Neuville-Roy) ;
M. PETIT Jean-Luc (Maignelay-Montigny) à M. NAVARRO Julien (Maignelay-Montigny) ;
M. VAUCHELLE Patrick (Maignelay-Montigny) à MME BOULAS-DRETZ Sandrine (Airion).

A été élu secrétaire de séance : Pascal THEOPHILE

Pour tenir compte d'évolutions par rapport aux prévisions budgétaires, je vous propose de modifier certains éléments du budget principal détaillé dans le tableau annexé.

L'abondement de la subvention d'équilibre du centre dentaire nécessite par parallélisme des formes, la modification du budget principal.

En 2018, un titre de régularisation relatif à l'acquisition des terrains pour l'installation de l'aire d'accueil des gens du voyage avait été émis par le budget principal pour l'aire d'accueil des gens du voyage. Postérieurement à la clôture du budget annexe fin 2022, ce dernier a été identifié par la trésorerie comme non recouvré. La clôture ayant été actée, il convient de l'honorer par le budget principal et donc d'abonder de 69 000 € les crédits d'investissements.

Des écritures d'ordre patrimoniales à hauteur de 450 000 € vont permettre de régulariser l'actif. Ces opérations n'ont aucune incidence financière puisqu'elles s'équilibrent en dépenses et en recette.

Les crédits budgétés pour le Fonds d'Intervention Foncière vont être mobilisés d'ici fin 2023. Par prudence et dans l'optique de répondre à un nouveau projet il convient d'augmenter son enveloppe à 60 000 €.

Des subventions ont été octroyées depuis le vote du budget. Afin de respecter le principe de sincérité budgétaire, il convient de les inscrire à l'occasion de cette décision modificative.

Le Conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le budget primitif du budget principal 2023 ;

Sur proposition du président, après en avoir délibéré ;

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE les modifications budgétaires selon l'état fourni en annexe et résumées ainsi :

En Fonctionnement

Dépenses	Chapitre	Imputation	Montant (€)	Pour	Contre	Abst.
Autres charges de gestion courante	65	65568 65748	300 000,00 21 000,00	65	0	0
Virement à la section d'investissement	023	-	- 125 158,00	65	0	0
Total DM			195 842,00	65	0	0
Total BP + DM			16 488 972,07	xxx	xxx	xxx

Les recettes de fonctionnement ne font pas l'objet d'une décision modificative et s'élèvent à 22 257 695,98 € avec intégration du résultat reporté (9 189 055,05 €).

En Investissement

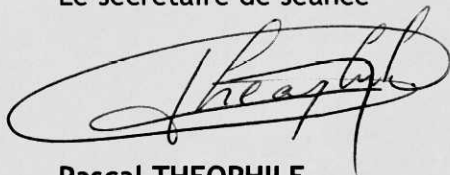
Dépenses	Chapitre / Opération	Imputation	Montant (€)	Pour	Contre	Abst.
Opérations patrimoniales	Chapitre 041	1318 2313	9 300,00 440 700,00	65	0	0
Immobilisations corporelles	Chapitre 21	2128	69 000,00	65	0	0
Fonds d'intervention	Opération 74 (Chapitre 21)	2138	60 000,00	65	0	0
Total DM			579 000,00	65	0	0
Total BP + DM			6 503 714,99	xxx	xxx	xxx

Recettes	Opération / Chapitre	Imputation	Montant (€)	Pour	Contre	Abst.
Opérations patrimoniales	Chapitre 041	1328 21328	9 300,00 440 700,00	65	0	0
Subvention Etudes réseau de chaleur	Opération 51 (Chapitre 13)	1321	31 158,00	65	0	0
Subvention Chemin vert	Opération 70 (Chapitre 13)	1323	141 000,00	65	0	0
Subvention Audit énergétique	Opération 81 (Chapitre 13)	1321	82 000,00	65	0	0
Virement de la section de fonctionnement	Chapitre 021	-	- 125 158,00	65	0	0
Total DM			579 000,00	65	0	0
Total BP + DM			6 503 714,99	xxx	xxx	xxx

DECIDE d'ouvrir les crédits supplémentaires en conséquence.

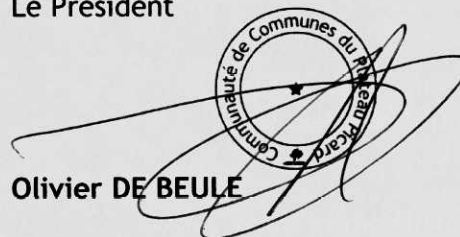
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance



Pascal THEOPHILE

Le Président



Olivier DE BEULE

Acte publié ou notifié le 20 septembre 2023